



Commerce

***Victoire contre le travail dominical
dans 4 zones destinées à devenir des ZTI***

jeudi 26 avril 2018

C'est avec une grande satisfaction que la Fédération CGT du Commerce et des Services a obtenu l'annulation de quatre Zones Touristiques Internationales (ZTI) sur huit. Ainsi, pour les zones de Dijon et Paris « Maillot Ternes », « Saint-Emilion-Bibliothèque » et « Olympiade », le repos dominical deviendra la règle.

Suite à la requête de la Fédération CGT Commerce, Distribution et Services, concernant des arrêtés de déclaration en Zone Touristiques Internationales (ZTI), le Tribunal Administratif de Paris a donné gain de cause à la CGT pour 4 zones sur 8, estimant que les critères de création d'une ZTI n'étaient pas réunis.

Ainsi, pour les zones de Dijon et Paris « Maillot Ternes », « Saint-Emilion-Bibliothèque » et « Olympiade », le repos dominical redeviendra la règle, sauf appel du gouvernement, dans un délai de quatre mois à compter de la signification.

C'est une grande satisfaction pour la Fédération CGT Commerce et Services, qui restera attentive face aux arrêtés de déclaration en ZTI.

On ne lâche rien

Le 1^{er} mai, on y va ensemble !

A Paris, cortège Culture RDV à 14h30,

derrière le ballon de la FILPAC, Bd de la Bastille